

<b>Formations</b>
<b>Fiche N° 2-004</b>

**CPSAS**  
**informations**



## Professeurs spécialisés pour Sourds

**1 – C.A.P.E.J.S.** : Se fait au C.N.F.E.J.S. Université de Savoie - 27 rue Marcoz – BP 1104 – 73011 CHAMBERY ( Tél : 04 79 75 85 71 – Fax : 04 79 75 84 91)

Ci-dessous, les textes officiels fixant les modalités de formation et les conditions d'organisation de l'examen en vue de l'obtention du diplôme d'état intitulé Certificat d'Aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds :

- |    |   |                  |
|----|---|------------------|
| 1° | Décret n° 86-1151 du 27 octobre 1986 instituant un diplôme d'état intitulé :<br>Certificat d'Aptitude au professorat<br>De l'enseignement des jeunes sourds   | J.O. du 29.10.86 |
| 2° | Arrêté du 20.08.87 fixant les modalités de formation, les conditions d'organisation de l'examen en vue de l'obtention du diplôme d'Etat intitulé Certificat d'Aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds | J.O. du 01.10.87 |
| 3° | Arrêté du 20.08.87 instituant un comité consultatif national de l'enseignement des jeunes sourds.   | J.O. du 01.10.87 |
| 4° | Arrêté du 25.02.88 fixant les conditions d'équivalence totale ou partielle du Certificat d'Aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds.   | J.O. du 16.03.88 |

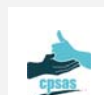
Trente à trente cinq enseignants sont formés chaque année.

Conditions d'entrée : Avoir une licence d'enseignement à contenu disciplinaire. Etre recruté par un établissement scolaire pour sourds, public ou privé (Voir liste des établissements pour jeunes déficients auditifs publiée par l'ONISEP – Librairie 168 boulevard du Montparnasse 75014 PARIS Tél : 01 43 35 15 38 ou 3615 ONISEP HAND).

**2 – C.A.P.S.A.I.S.** : rénové pour les professeurs d'école (Certificat d'Aptitude Pédagogique Spécialisée pour l'Adaptation et l'Intégration Scolaire).

B.O. n° 3 Hors Série du 8/05/97

Renseignements : INS HEA (ex CNEFEI) 58/60 avenue des landes – 92150 SURESNES  
Contact : 01 41 44 31 21 (ou 31 22)



Centre de Promotion Sociale Des Adultes Sourds - Institut National de Jeunes Sourds  
254, rue Saint Jacques, 75005 PARIS

Tél/Minitel: 01.53.73.14.22 ou 24 – Fax: 01.53.73.14.17 – Email: cpsas@injs-paris.fr

Ce document est aussi disponible au site : [www.injs-paris.fr](http://www.injs-paris.fr) rubrique : accompagnement